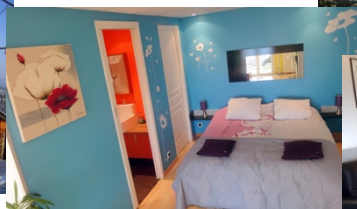


Mr & Mme VERCELLI Olivier
(ce document n'est pas une facture)
1 rue de la Combe au Prieur
39130 CLAIRVAUX-LES-LACS
03.84.47.38.68 / 06.49.76.05.04

Contrat de réservation
A partir de septembre 2022



Madame, Monsieur,
Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation d'un séjour dans notre maison d'hôtes.
En espérant vous accueillir très prochainement, nous vous adressons nos sincères salutations.
Christine & Olivier.

Nom(s) : _____ Prénom(s) : _____
Dates de naissances :/...../..... -/...../..... -/...../..... -/...../.....
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Pays : _____ Email : _____
Téléphone : _____ mobile : _____

Comment avez-vous connu l'Inattendue des lacs ? (si internet quel site ?) _____

Date d'arrivée (à partir de 17h30) : / / 20 Date de départ (avant 10h) : / / 20

Nombre de nuitées : Merci de prévenir si vous arrivez après 18h30.

Nombre de personne(s) : dont enfant(s) : âge(s) & Prénom(s)..... **BB – de 2 ans (gratuit)**

Prix par nuitée (petits déjeuners inclus), à partir de deux nuits :

Prix 85€ /nuit pour 1 ou 2 adultes dans le même lit soit (85 x nombre de nuits) _____ €

Pour une seule nuit (petits déjeuners inclus), pour 1 ou 2 adultes dans le même lit: 115€ . Soit _____ €

Personne(s) supplémentaire(s) : - de 12ans : 15 € par nuit et par personne soit : (15€ x pers x nuit) _____ €

Personne(s) supplémentaire(s) : 12ans et + : 25 € par nuit et par personne soit : (25€ x pers x nuit) _____ €

Soit coût total : _____ € (hors taxe de séjour : 0,83 € par personne et par nuit à régler sur place)

Règlement des acomptes : quelque soit le nombre de nuitée(s) : 85 €

par chèque bancaire libellé à l'ordre de M & Mme Vercelli Olivier (**chèques vacances refusés**).

Afin de garantir le paiement (chèque impayé), nous vous remercions d'effectuer le règlement du solde soit en début de séjour en espèces soit par envoi de chèque une semaine avant le début du séjour, à votre convenance, merci.

Je désire avoir une copie du contrat bon pour accord : oui / non (rayer la mention inutile).

Je soussigné, déclare être d'accord sur les termes du contrat, avoir pris connaissance, et accepté les conditions générales (au verso ou selon sur la page suivante).

Le / / 20 , à

Signature du client

précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Conditions générales chambre d'hôtes : L'Inattendue des lacs.

Objet :L'Inattendue des lacs propose la location hébergement en formule chambre d'hôtes - réservation à la nuitée, petit-déjeuner compris,linge de lit et de toilette fournis (uniquement pour une utilisation à l'intérieur de votre suite, pas utilisable pour la baignade). L'ensemble de l'établissement est non-fumeur.

1 - Durée du séjour : le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

2 - conclusion du contrat : La réservation devient effective uniquement par la réception d'un acompte qui sera déductible de la facture à votre arrivée. Les acomptes devront être versés au plus tard sous 5 jours à dater de la demande, par chèque ou virement bancaire, à l'ordre de M. & Mme Vercelli Olivier et joindre avec un exemplaire du présent contrat.

Acomptes : Pour une nuitée, la totalité du séjour,

Pour les autres séjours (plusieurs nuits) : Une nuitée soit 85€.

En cas d'achat de chèque-cadeau, le versement intégral sera demandé avant l'émission du chèque-cadeau.

Les prix s'entendent toutes charges comprises hors taxes de séjour.

3 - Annulation par le client : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à

M & Mme Vercelli Olivier 1, rue de la Combe au Prieur - 39130 Clairvaux-Les-Lacs

a) Si l'annulation intervient 72 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire.

b) Si le client ne se manifeste pas avant 18h30 le jour prévu de début de séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

c) en cas de séjour écourté :

Le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

4 - Annulation par le propriétaire : Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit en informer le client par lettre recommandée. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

5 - Arrivée : les chambres sont disponibles à partir de 17h30. Merci de prévenir pour toute arrivée prévue après 18h30. Pour les VRP voir les aménagements avec les propriétaires.

6 - Départ : l'heure de départ des chambres doit se faire au plus tard à 10 heures. (VRP - voir aménagements)

7 - Règlement du solde de l'hébergement : le solde du séjour sera à régler soit à l'arrivée, en espèces, soit une semaine avant le séjour par courrier en chèque. Les chèques vacances sont refusés.

8 - La taxe de séjour s'élève à 0,83€ par nuit et par personne. Cette perception doit intervenir en même temps que le règlement du solde du séjour des personnes assujetties

9 - Petits-déjeuners : Ils sont inclus dans la prestation et indissociables, possibles à partir 8h30 en self-service dans votre suite ou à l'extérieur si la météo le permet.

10 - WIFI gratuit, demandez votre connexion lors le jour de votre arrivée.

11 - Capacité : le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si ce nombre de clients dépasse, les propriétaires de la suite sont en mesure de refuser les clients supplémentaires.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative de l'inattendue des lacs, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

12 - Animaux : Sauf accord express lors de la réservation, les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. En cas d'acceptation un supplément de 8 € par jour vous sera facturé. Dans ce cas, il vous est demandé de ramasser les excréments de vos animaux et de les mettre à la poubelle.

13 - Art de vivre et utilisation des lieux : le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre la suite en bon état à la fin du séjour, à déclarer et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable sur la propriété. Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents. Le client accepte l'interdiction de fumer et de cuisiner dans la chambre. Les propriétaires se réservent le droit d'accès à l'ensemble de leur propriété. A l'Inattendue des lacs pour le bien-être de tous, la nuit s'étend de 22h30 à 7h30, ce créneau permettant à chacun de se reposer ou profiter calmement d'une douce activité.

Les clients savent que plusieurs campings se trouvent en bordure du lac et ils ne sauraient reprocher d'éventuels inconvénients dus à l'ambiance estivale.

14 - les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le versement des arrhes.

15 - conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. M. & Mme Vercelli Olivier s'engagent à ne pas transmettre les informations que vous leur avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

Nous contacter : Olivier & Christine VERCELLI - L'Inattendue des lacs - 1 rue de la Combe au Prieur – 39130